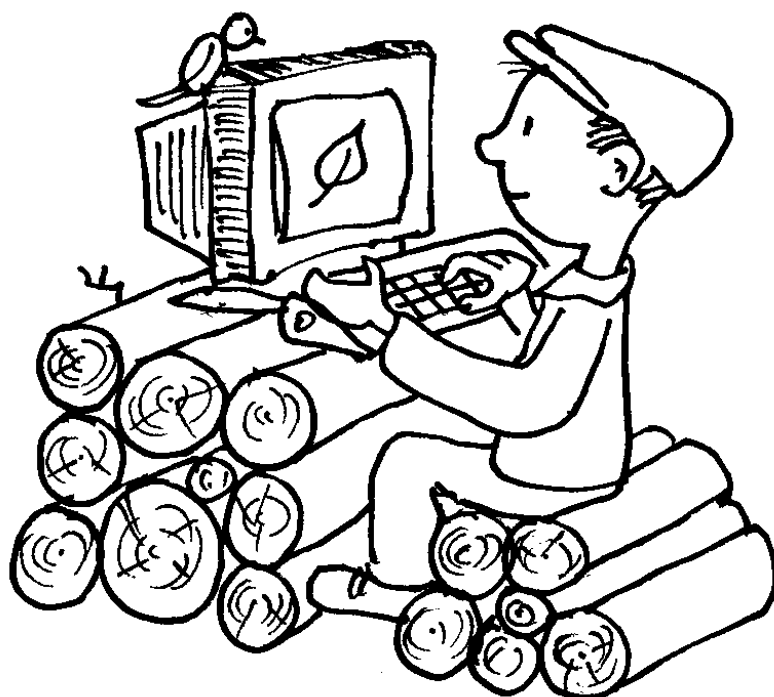


Modèle de

Document Simple de Gestion

Pour les forêts et bois privés



Dossier réalisé par



l'asbl Société Royale Forestière de Belgique

Galerie du Centre, bloc 2 - 6^e étage à 1000 Bruxelles
Tél. 02/223.07.66 – fax: 02/223.01.45
Email: srfb@srfb-kbbm.be

Organisme de conseil et d'information des propriétaires et gestionnaires forestiers privés

téléchargeable sur www.srfb.be

Document Simple de Gestion

Exemple

L'exemple repris ci-dessous vise à guider le propriétaire à remplir un "Document de gestion". Les remarques en italique précédées par NB apportent des compléments d'information.

- REMARQUE PRELIMINAIRE -

Ce Document Simple de Gestion a pour objectif de définir à un moment donné la description de ma forêt, les objectifs de la propriété et les projets de gestion.

Il représente donc ma vision à un moment donné et dans le contexte socioculturel actuel. Ce Document de Gestion pourra bien évidemment évoluer en fonction du temps afin de mieux suivre les réalités économique, écologique et sociale du moment. La gestion forestière de la propriété sera adaptée aux circonstances. Au besoin, il faudra s'écarter du Document de Gestion initial afin de répondre à des situations inattendues ou bénéficier d'opportunités et cela tout en poursuivant les objectifs de gestion durable.

Par exemple, suite à une présence abondante de gibier, telle essence prévue pour le reboisement sera remplacée par une autre (adaptée bien entendu). Un marché du bois favorable ou défavorable pour une essence peut entraîner une coupe avancée ou retardée par rapport au planning. L'opportunité d'acheter un lot de plants d'une essence de qualité chez un pépiniériste peut changer le programme de coupe, le choix de l'essence et la localisation des reboisements, etc. Des changements peuvent également intervenir lors de chablis, la présence d'une espèce rare sur une parcelle (oiseau, plante, insecte, mammifère,...), de la rédaction d'un contrat avec les chasseurs en vue de la création d'un gagnage,...

Document Simple de Gestion

Forêt du Grand Bois

1. Renseignements généraux

* **Forêt du Grand Bois**

* Commune de **Ciney**

* Province de **Namur**

Localisation: voir carte en annexe (minimum carte au 1/25.000)

Propriétaire

* Nom et prénom: **DUPONT Laurent**

* Adresse: **22, rue de la Spinette - 5590 LEIGNON**

* Téléphone de contact: 02/223.07.66

* GSM : 0496/77.66.44

*mail : laurent.dupont@skynet.com

Gestionnaire de la forêt

idem

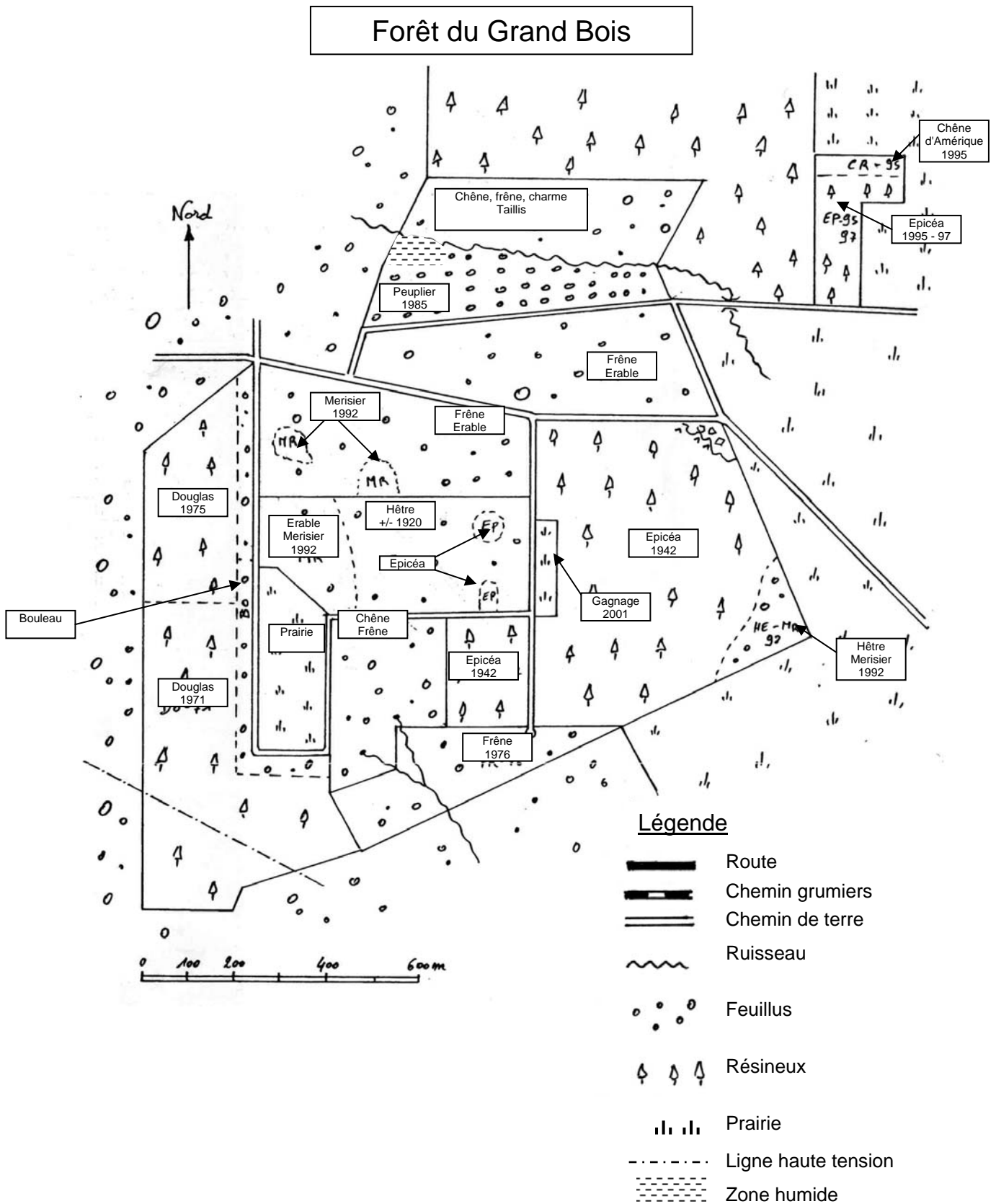
Date de rédaction du Document Simple de Gestion: 7 janvier 2008

Surface concernée par le Document Simple de Gestion: 103 ha forestier

NB: cette surface est approximative car il existe des divergences entre les cartes cadastrales et les cartes topographiques (systèmes de mesure différents).

Exemple

Carte de situation pour mieux comparer la réalité avec les exemples de Documents de gestion proposés



2. Objectifs de la propriété: généraux, économiques, environnementaux, sociaux

NB: Les exemples suivants constituent une liste non exhaustive de différents objectifs envisageables.

- Conserver et améliorer le patrimoine familial
- Contribuer au rôle paysager
- Création de voiries selon les besoins et les disponibilités financières

- Production de bois de qualité pour assurer une rentabilité suffisante de la forêt.
- Les taillis non - commercialisables sont utilisés pour la consommation personnelle.
- Dans la futaie d'âge multiple, la priorité est donnée au frêne.
- La production de peupliers a pour objectif de financer l'entretien de la voirie forestière et les travaux d'élagage, d'éclaircies,...

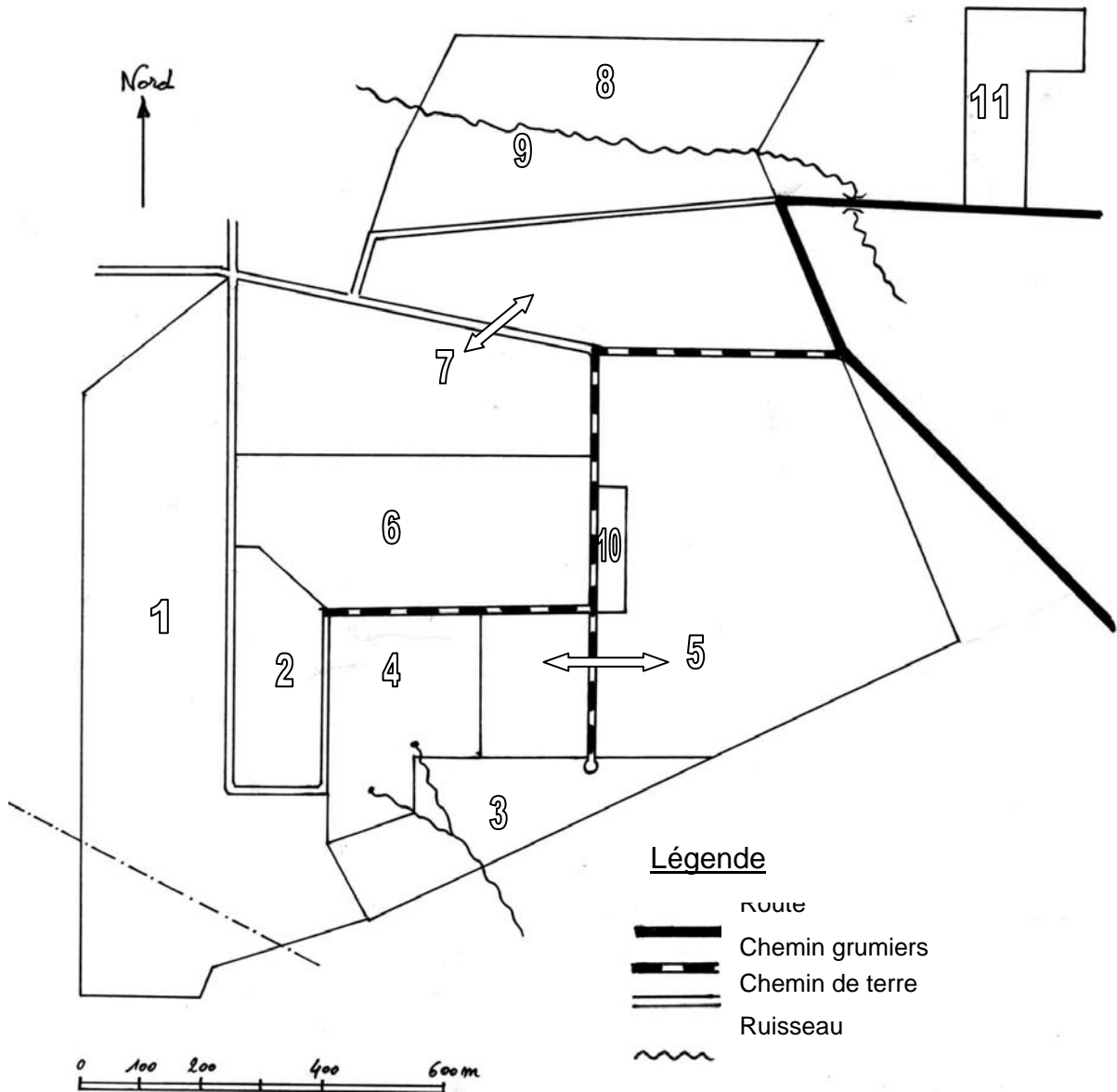
- Les pentes supérieures à 50 % ou les zones très humides sont laissées à la "nature"; elles ne sont pas gérées en vue d'une production de bois.
- Quelques arbres morts ou arbres remarquables sans danger pour l'environnement et les personnes sont conservés
- Une zone improductive est laissée pour la faune et la flore.
- Maintien d'essences d'accompagnement favorables à la biodiversité (sureau, sorbier,...).
- Aménagement d'une zone d'accueil pour le gibier (gagnage)
- Une petite partie de la propriété est en Natura 2000 (au sud)

- La chasse est pratiquée.
- Conserver l'aspect esthétique de la propriété (entretien de certaines allées, drèves,...).
- Soutenir des emplois locaux liés à la filière bois et motiver les jeunes à travailler en forêt
- Plusieurs parcelles de démonstration sont mises à disposition pour réaliser des séances de vulgarisation forestière.
- Durant les mois d'été, une partie de la propriété est mise à disposition des mouvements de jeunesse afin de réaliser leur camp.

Carte parcellaire

Forêt du Grand Bois

NB: Pour réaliser la carte parcellaire, une carte topographique (idéalement au 1/10.000 et au minimum 1/25.000) ou une carte cadastrale peut également convenir. Mentionner le nord, l'échelle et une légende des symboles éventuellement utilisés.



3. Parcellaire

Le plan parcellaire forestier où figurent toutes les parcelles numérotées est repris en annexe.

NB: Chaque parcelle forestière correspond à une étendue aisément repérable sur le terrain à long terme : chemins, ruisseaux, topographie,... Une parcelle peut parfois contenir différents groupes d'essences. Des parcelles trop petites ou qui n'ont pas d'accès sont, si possible, à intégrer dans une autre. Une grande liberté est laissée au propriétaire à ce niveau mais nous vous invitons à éviter les parcelles de moins d'un hectare ou de vouloir délimiter chaque trouée de régénération.

N° parcelle	Surface	Composition ¹	Année d'installation ²	Remarques éventuelles ou zone d'intérêt particulière ³
1	21ha 00	douglas	1971 1975	- Ancien peuplement de pin - Bordure de bouleau à l'est: rôle de protection, biodiversité et de stockage de bois - Ligne à haute tension au sud
2/PRE	3ha 75	prairie	-	Foin mis à disposition de l'agriculteur – zone utilisée pour le stockage du bois – gagnage herbeux
3	5ha 25	frêne ± 80% divers ± 20%	1976	- Parcelle en partie en Zone Natura 2000 - Zone avec une petite mare
4	6ha 00	chêne et charme	+/- 1900	
5	16ha 50	épicéa	+/- 1940	- Trouée de chablis de ± 1 ha au sud reboisée en hêtres et merisiers en 1992 - Présence d'une allée de mélèzes - La carrière (nord) est utilisée pour le dépôt de bois. Elle présente des plantes et insectes rares sur les rochers
6	13ha 50	hêtre (épicéa) merisier, érable et hêtre	+/- 1920 1992	- Présence de parcelles d'épicéa de quelques dizaines d'ares - zone à proximité de la prairie replantée en merisiers, hêtres et érables
7	19ha 50 ⁴	frêne & érable ±80 % merisier ± 20 %	âge multiple	- Régénération naturelle de frênes et d'érables - Plusieurs trouées de ± 50 ares ont été plantées en merisiers depuis 1992
8	7ha 50	Taillis: chêne, charme frêne (dans le fond)	?	- Vieux taillis d'âge variable. Plusieurs zones en très forte pente laissée à la "nature" car difficilement exploitables. - Les gros chênes sont de qualité industrielle. - Sol pauvre et sec (exposé au sud) - Présence de mitraille
9	6ha 00	peuplier	1985	- Bonne croissance des peupliers - Fond de vallée ouvert riche en roseau favorable pour - A l'est, Zone Naturelle au Plan de secteur, sans gestion sylvicole (± 30 ares)
10	1ha 00	Gagnage ⁵	2001	Coupe et entretien à charge des chasseurs
11	3ha 00	épicéa (chêne rouge d'Amérique)	1995 & 1997	- Ancienne prairie - Plantation en épicéa dont une vingtaine de lignes de chêne rouge d'Amérique au nord de la parcelle. - Dégâts de mulots importants
TOTAL:	103ha			

NB:

¹ Uniquement les essences principales présentes sur la parcelle (éviter les essences qui représentent moins de 10 % de la surface). Si c'est une futaie, un taillis ou un taillis sous futaie, vous pouvez éventuellement le préciser

² L'année d'installation pour les peuplements équiennes présent dans la parcelle; si l'âge est inconnu, donner une approximation

³ **Remarques éventuelles:** historique de la parcelle, attaques biotiques (insectes, champignons, gibier) et abiotiques (incendies, chablis, présence de mitraille), présence de bécasse ou cigogne noire, coupe feux, trouées de régénération,... Par **zones d'intérêt particulières** dans une (partie de) parcelle, nous entendons: un verger à graine, une aire d'accueil, une clairière riche en orchidées, un peuplement remarquable par sa croissance, un étang ou une marre, une zone Natura 2000,...

⁴ Cette parcelle n°7, qui est traversée par le chemin, pourrait être divisée en deux afin de créer deux parcelles de gestion. Ici, comme la gestion y est identique le choix s'est porté sur une seule parcelle.

⁵ Les gagnages sont en général intégrés dans une parcelle existante, il suffit éventuellement de les mentionner dans les remarques.

4. Principes de gestion

NB: Sont repris ici de manière générale pour la propriété, les principes de coupe et de régénération ainsi que les travaux généraux et exceptionnels. Les exemples suivants constituent une liste non – exhaustive, adaptés à la propriété. La présentation sous forme de tableau est également possible.

J'estime le nombre moyen de m³ coupés annuellement à 856 m³.

Principes de coupe

Les exploitations peuvent intervenir à une dimension supérieure ou inférieure à celles mentionnées en fonction du marché et des besoins.

Résineux:

- Eclaircie dynamique au début tous les +/- 3 ans, ensuite tous les +/- 6 ans. Exploitation à 150 cm de circonférence pour les douglas et les mélèzes et à 120 cm pour les épicéas.
- Une mise à blanc des douglas à maturité est prévue en plusieurs étapes par bande
- Un cloisonnement lors des premières éclaircies est prévu (layons d'exploitation tous les 10 à 20 m)

Feuillus:

- Dans mes peuplements d'âges multiples, des coupes sont pratiquées tous les 6 ans avec parfois la création de trouées de régénération.
- Chêne indigène dans vieille futaie sont exploités à +/-200 cm de circonférence.
- Frêne, érable, chêne rouge d'Amérique sont exploités à +/- 50 à 70 ans.
- Coupes de taillis régulières pour consommation personnelle.
- ...

Peupliers :

- exploitation à +/- 25 ans.

Principes de régénération (*NB: numéros de parcelles facultatifs*)

- Favoriser le frêne et le merisier dans les stations qui leur sont favorables.
- Mise à blanc par bande suivi de la plantation de douglas et/ou hêtre. Le semis naturel est conservé si possible.
- Substitution des frênes par de l'aulne dans les zones trop humides.
- Parcelle 9: exploitation des peupliers et reboisement avec du peuplier et de l'aulne dans la zone plus humide à l'ouest

Autres travaux généraux prévus

- Entretien de la voirie forestière selon les besoins et les disponibilités financières.
- Aménagement et entretien d'une aire d'accueil pour les chasses et les camps de jeunes.
- Amendement des parcelles les plus pauvres après analyse de sol et en fonction des disponibilités financières

NB: Si les travaux sylvicoles tels que les dégagements, tailles de formation, dépressages, élagage,... étaient mentionnés ici, ils le seraient à titre indicatif